

À propos des corps jaunes de la lapine : ils n'ont avec le rut aucune relation : (deuxième note) / par Cl. Regaud et G. Dubreuil.

Contributors

Regaud, Claudius, 1870-1940.
Dubreuil, Georges, 1879-1970.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : L. Maretheux, imprimeur, 1908.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/xbfsk6kx>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





16.

A PROPOS DES CORPS JAUNES DE LA LAPINE :
ILS N'ONT AVEC LE RUT AUCUNE RELATION,

(Deuxième note),

par CL. REGAUD et G. DUBREUIL.



La question des relations des corps jaunes avec le rut est une de celles sur lesquelles il semble aisé d'être d'accord. Sa solution, en effet, résulte de l'observation facile de faits simples, qui laissent aussi peu de place que possible aux divergences d'interprétation. Mais encore eût-il fallu, pour qu'il y ait accord entre M. Villemin et nous, que l'état actuel du sujet fût exactement connu de part et d'autre. La réponse que M. Villemin vient de faire (1) à notre première note (2) démontre que nous avons eu le tort de considérer comme suffisamment connues les notions suivantes relatives à l'ovulation, à la segmentation de l'œuf et aux corps jaunes de la lapine.

1. *Chronologie de l'ovulation et de la segmentation.* — De nombreuses observations, anciennes et récentes, auxquelles nous ne connaissons pas de contradiction, ont établi la chronologie précise de l'ovulation et de la segmentation *par rapport au coït fécondant*. C'est le nœud de la question. Voici quelques chiffres, donnés par M. Tourneux (3).

13 heures après le coït :	ovulation et fécondation;
21 — — —	œufs à 2 blastomères vers le milieu de l'oviducte;
35 — — —	œufs à 8 blastomères;
80 à 85 — — —	entrée des œufs dans l'utérus et début de la cavité de segmentation;
180 h. environ —	fixation des œufs.

Etant donné des œufs dans un état déterminé de segmentation, on sait donc avec certitude (à quelques heures près) la date du coït fécondant.

2. *Détermination de l'âge des corps jaunes.* — A tout follicule rompu

(1) Villemin. *Soc. de Biologie*, 29 février 1908.

(2) Regaud et Dubreuil. *Soc. de Biologie*, 1^{er} février 1908.

(3) Tourneux. *Précis d'embryologie*, 1898.

succède un corps jaune. En vertu de la chronologie rappelée ci-dessus, il y a deux manières de connaître avec précision l'âge des corps jaunes : soit en partant de l'heure constatée du coït, soit en partant de l'état des œufs.

Souvent nous avons dû nous fonder sur l'état des œufs, parce que, pour beaucoup de nos lapins, nous n'avions pas constaté les coïts. Cela n'enlève rien à la valeur de nos observations, parce qu'il y a entre le développement des œufs et celui des corps jaunes un parallélisme rigoureux, bien connu et incontestable.

3. *Evolution des corps jaunes.* — Les corps jaunes se forment, croissent, atteignent leur apogée, décroissent et disparaissent avec une régularité parfaite, et du même pas pour tous ceux qui résultent de la même ovulation.

La transformation du follicule rompu au corps jaune commence environ trente-deux heures après le coït [Sobotta (1), donnée que nous confirmons] et dure plusieurs jours.

Avant le quatrième jour, on ne saurait parler de corps jaunes, mais bien d'abord de follicules rompus, ensuite de follicules rompus se transformant en corps jaunes.

De trois jours et demi à sept jours et demi environ, les corps jaunes croissent et achèvent leur histogénèse. Leur taille maxima est atteinte du huitième au dixième jour. Après le quinzième jour, ils décroissent; à la fin de la troisième semaine, ils sont petits, plats, et leur marge commence à être échangée par des follicules. Après l'accouchement (vingt-huit à trente et un jours) ils ne sont plus que des taches de plus en plus difficiles à distinguer de la glande interstitielle, mais peuvent persister encore plusieurs semaines.

4. Cela posé, la question des relations des corps jaunes avec le rut se réduit à celle-ci : dans les ovaires examinés après le coït, y a-t-il des corps jaunes antérieurs au coït? et si oui, ces corps jaunes peuvent-ils avoir déterminé le rut?

Nos observations répondent toutes à cette question. Elles sont de deux ordres :

A. — Dans les unes, les ovaires contenaient certainement, ou contenaient peut-être, des corps jaunes en régression prononcée. Mais ces traces de corps jaunes, dont la période d'état remontait à plusieurs semaines, ne peuvent avoir causé un rut remontant seulement à quelques heures ou au plus à quelques jours.

(1) Sobotta. Ueber die Bildung des *Corpus luteum* beim Kaninchen. *Anat. Hefte*, VIII, 1898.

B. — Dans les autres :

a) ou bien les ovaires ne renfermaient *aucun corps jaune*, mais seulement des *follicules récemment rompus* (cas des morulas sans cavité);

b) ou bien les ovaires renfermaient *une seule catégorie de corps jaunes en formation* et tous de même date (cas des œufs vésiculeux, dans l'utérus.)

Pour satisfaire à l'opinion de M. Villemin, ce n'est pas des follicules récemment rompus ou bien une seule catégorie de corps jaunes — et de corps jaunes en formation ! — qu'il faudrait trouver dans ces ovaires (B), mais deux catégories de corps jaunes d'âges différents : la plus récente correspondant aux œufs, — la plus ancienne en période d'état ou commençant à régresser, mais en tout cas antérieure aux œufs.

Les corps jaunes en formation :

a) ne peuvent être la cause du rut, car ils n'entrent en formation qu'après que le rut a cessé;

b) ne peuvent même pas être antérieurs au rut, parce que cette hypothèse est contraire à une chronologie bien établie; cette chronologie, il ne suffit pas de l'ignorer ou de la nier; il faut la démontrer fausse.

Donc *les corps jaunes ne conditionnent pas le rut.*

(Laboratoire d'histologie de la Faculté de médecine de Lyon.)



